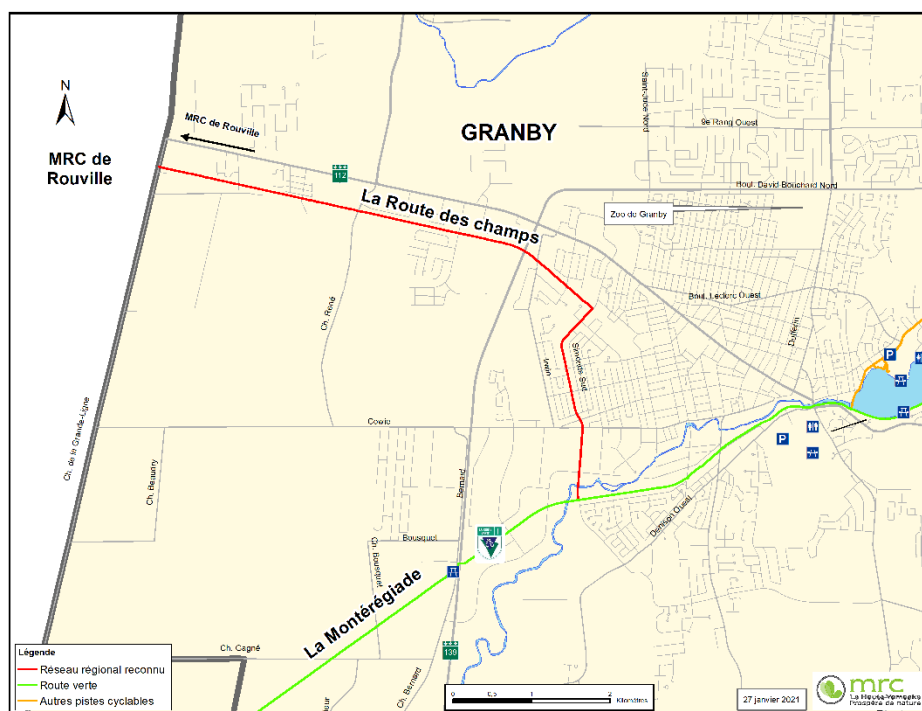


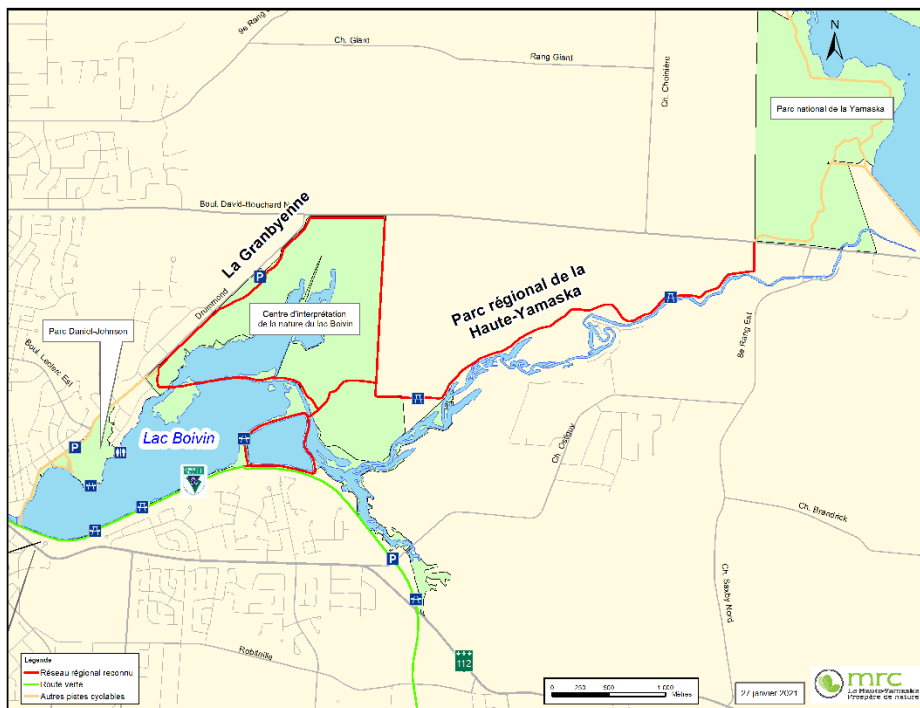
TROIS NOUVEAUX SEGMENTS CYCLABLES IDENTIFIÉS RÉSEAUX CYCLABLES RÉGIONAUX EN HAUTE-YAMASKA

Granby, le 3 février 2021 – Destination vélo de choix, la MRC de La Haute-Yamaska voit ses efforts de développement de réseaux cyclables récompensés. Ainsi, le ministère des Transports du Québec vient de reconnaître, à titre de « réseau régional gravitant autour de la Route verte », trois segments de pistes cyclables sur son territoire. Cette reconnaissance permet de recevoir un soutien financier pour leur entretien dans le cadre du volet 3 du Programme d'aide financière aux infrastructures de transport actif (Véloce III).

Ce sont les pistes cyclables La Route des champs, La Granbyenne et le réseau du Parc régional de la Haute-Yamaska qui ont été sélectionnées dans le cadre de ce programme.



La Route des champs



La Granbyenne et le Parc régional de la Haute-Yamaska

Cette reconnaissance permet à la MRC ainsi qu'à la Corporation d'aménagement récréotouristique de la Haute-Yamaska (CARTHY) d'alléger la charge financière associée à l'entretien du réseau cyclable, puisque 21,34 kilomètres supplémentaires sont désormais admissibles à une aide financière, ce qui représente une somme additionnelle de 35 035 \$ par année.

« Le conseil de la MRC tient à remercier le ministère des Transports pour cette nouvelle certification ainsi que l'équipe qui a collaboré à faire cheminer notre candidature. La Haute-Yamaska a toujours été synonyme de qualité et de sécurité en termes de pistes cyclables. Nous sommes heureux de voir qu'aujourd'hui, ce travail assidu est reconnu à l'échelle nationale. Le conseil de la MRC entend maintenir son engagement pour favoriser l'utilisation du réseau cyclable, notamment par la mise en œuvre d'une culture de loisir actif et de transport actif au sein des différentes municipalités », déclare M. Paul Sarrazin, préfet de la MRC.

« Cette nouvelle certification confirme le potentiel de la Haute-Yamaska comme destination de cyclotourisme. Elle arrive à point et viendra consolider les efforts que la CARTHY compte entreprendre au cours des prochaines années dans le cadre de son plan de développement stratégique, et ce, tant au niveau du développement du réseau comme tel, de son utilisation comme infrastructure de loisir que de la promotion auprès des cyclotouristes et des visiteurs venus d'ailleurs », indique M. Pascal Bonin, président de la CARTHY.

À propos

Depuis sa fondation en 1990, la CARTHY s'occupe de l'entretien, la patrouille et la gestion de l'Estriade et son réseau grâce à l'apport financier de la MRC de La Haute-Yamaska. Aujourd'hui, ce sont 82 kilomètres de pistes cyclables qui sont sous sa gouverne, alors que le réseau compte 97 kilomètres, en incluant le parc national de la Yamaska. En plus d'être reconnu pour l'entretien remarquable de ses pistes, le réseau fait le bonheur des



familles et des cyclistes moins expérimentés grâce à son faible dénivelé. L'Estrade et son réseau comptent parmi les plus beaux circuits cyclables du Québec. En 2020, sa popularité grimpe davantage et le réseau connaît sa meilleure saison en termes d'achalandage avec 1 048 032 passages.

– 30 –

Source : Marlène Pawliw
Coordonnatrice aux communications
MRC de La Haute-Yamaska
mpawliw@haute-yamaska.ca
450 378-9976, poste 2239